



Les Jeux sont lancés, Les primes oubliées ?

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 1^{er} Juillet 2024,

Le jeudi 27 juin 2024, l'**UFAP UNSa Justice** a participé à la 7^{ème} et dernière réunion du comité de suivi des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP). Selon les dires du ministère, le parcours de la flamme a permis de se roder sur les opérations et de régler un certain nombre de très légers dysfonctionnements. Des fiches réflexes à destination des ministères ont été faites (risque de cyber attaque, risque sanitaire ...).

Une campagne de fishing a été réalisée. Le but était de sensibiliser les agents sur les cybers attaques. Un mail à destination de toutes les boites justice a été envoyé, avec un nombre d'anomalies détectées. La sensibilisation porte sur le principe que si vous cliquez sur le lien sans prendre en compte celles-ci, les risques d'être victime de potentiels virus ou cyber attaque sont très élevés. Une procédure vous est alors expliquée pour prévenir votre hiérarchie d'une suspicion d'attaque. Une information de la part de l'administration vous sera transmise sur ce sujet.

Concernant les transports durant la période des JOP, les véhicules pénitentiaires transportant une personne détenue seront considérés comme des véhicules d'urgence et pourront circuler librement dans les zones dites « rouges ».

Si vous devez traverser une zone rouge pour vous rendre sur votre lieu de travail, n'oubliez pas de faire une demande de QR-code sur www.pass-jeux.gouv.fr !

Une note sur le télétravail a été mise en place. Pour les agents ayant déjà une convention de télétravail, il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle demande dans le SIRH ministériel (Harmonie). Les personnels auront la possibilité de télé-travailler jusqu'à 5 jours par semaine. Pour les agents n'ayant pas de convention de télétravail, il faut en faire la demande via la rubrique « ma demande RH » dans Harmonie.

Toute demande de télétravail doit être validée par le chef de service. C'est donc selon son appréciation, à sa discrétion !

L'UFAP UNSa Justice rappelle que c'est une volonté gouvernementale de prioriser le télétravail durant cette période. Nous veillerons à ce que dans tous les établissements, structures et services de la DAP tout le monde joue le jeu en cette période de JOP !

L'UFAP UNSa Justice, a rappelé son exigence : les agents ayant un surcroît d'activité durant cette période bénéficient bien évidemment d'une compensation financière. Le ministère continue de remettre ce sujet à la fin des JOP, soit en septembre !

L'UFAP UNSa Justice restera très vigilante à la comptabilisation de la surcharge de travail générée par ces jeux olympiques et exigera que chaque personnel bénéficie d'une prime à la hauteur de son engagement.

L'UFAP UNSa Justice, une présence quotidienne au service du terrain !

Pour l'**UFAP UNSa Justice**
Nolwen DUGUE, secrétaire nationale
Jimmy OBERTAN, secrétaire général adjoint